

**ADOSOM - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
DE L'A.D.O.S.O.M DU 20 MAI 2015**

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle 2015 de l'A.D.O.S.O.M s'est tenue le 20 mai après-midi dans la salle « Félix Eboué » du Ministère des Outre-mer – 27 rue Oudinot Paris 7^{ème}, sous la présidence de M. Aldo MASSA. Le secrétaire est Nicole Leroy.

Le nombre de pouvoirs reçus est de **251**.

Le nombre de présents est de 23 personnes.

Constatant que le quorum fixé par les statuts est atteint (article 9 : 1/10 des membres en exercice – 420 - soit **42** membres pour présents et représentés), l'AG peut donc valablement délibérer.

Le Président passe à l'ordre du jour :

I : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2014 :

Le procès-verbal de l'AG du 28 mai 2014 est approuvé à l'unanimité.

II : Rapport moral 2014 :

Le Président présente le rapport moral. Les présents saluent le travail qui a été effectué depuis 3 ans et souhaitent que cela continue.

M Massa présente les partenariats qui ont été signés depuis la dernière Assemblée Générale : la Fondation d'Aguesseau du Ministère de la Justice, la Confédération Nationale des Retraités Militaires et celui signé le 17 avril dernier entre l'ADOSOM et l'Association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite. Une information sera publiée dans le prochain numéro de leur revue nationale.

L'assemblée se félicite de tels partenariats et mandate le CA pour trouver d'autres partenariats. Le Président évoque celui qui pourrait être signé avec l'Association des membres de l'Ordre de la Légion d'Honneur et des retraités du Ministère des Affaires Etrangères.

L'assemblée se félicite du fonctionnement du Windsor depuis l'arrivée de M Saez et de son équipe. Elle souhaite que les efforts réalisés pour maintenir un très bon niveau de prestation se poursuivent.

En ce qui concerne la qualité des repas, elle constate que des efforts ont été faits depuis mai 2014 et que cela doit être poursuivi.

Après débat, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

III : Rapport financier 2014 - Présentation et approbation des comptes 2014 :

Le trésorier Albert VASSELIN et le Président procèdent à la présentation du rapport financier.

SIEGE

Les seules dépenses de fonctionnement du siège désormais sont celles de déplacements (Président et administrateurs : 1 297 €), de fournitures et timbrage (envois des courriers etc. : 1 500 €), de documentation (580 €) et d'avocat (contentieux Montbut et antérieurs : 4 819 €) soit un total de 8 196€. Les recettes sont celles des cotisations (580 cotisants soit 11 909 €) et celles des placements bancaires de la vente de Menton (27 257 € net) soit un total de: 39 166 €.

Et un solde de +30 970 €.

CANNES

De 2013 à 2014 les charges sont passées de 792 571 € à **635 365 €** (en particulier dépenses de remise à niveau – literie, cuisine etc..), soit une baisse de 157 206 €.

De leur côté, les produits de l'exploitation hôtelière sont passés de 467 389 € pour 9 mois d'exploitation (1^{er} janvier- 30 septembre 2013) à **435 775 €** pour 8 mois (1^{er} mai- 31 décembre 2014), soit une baisse de 31 614 €.

Soit un solde de -199 590 €.

Les nuitées sont passées de 7 114 (9 mois) à 6 497 (8 mois) et pour la période commune de mai à septembre, de 4 995 à 5 117 soit 2.4% de plus, ce qui n'est pas significatif : il faudra attendre des statistiques sur plusieurs années avant d'en tirer des conclusions.

BILAN GLOBAL

Le bilan global (Cannes + siège) donne un résultat 2014 négatif de **168 620 €**. . Du fait des travaux entrepris sur 2013-2014, la dotation aux amortissements s'est accrue fortement : 45 891 € (2012), 69 913 € (2013), 162 394 € (2014)

Si on compare les résultats **hors dotations aux amortissements et hors dépenses de licenciement (123 398 € en 2013)** on obtient:

2012: -106 918 €

2013: -131 871 €

2014: - 6 226 € ce qui montre une réelle amélioration de la situation courante, d'autant plus que de nombreux travaux d'entretien ont été entrepris.

Les dépenses de personnel **hors licenciement** sont passées de 301401 € en 2013 à 240 040 € soit, par mois, de 30 140 € à 30 005 €.

Par ailleurs, les recettes de Cannes ont augmenté de 51 932 €/mois à 54 471 €/mois soit + 5%. Mais là encore il faut rester très prudent sur la signification de tels chiffres, aucune conclusion à moyen terme ne pouvant en être tirée.

Après débat, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

IV : Vote du projet de budget 2015 :

Le projet de budget 2015 (hors investissement) présenté par le Président est prévu à l'équilibre en fin 2015.

L'Assemblée demande au Conseil de se montrer extrêmement vigilant sur les dépenses de personnel de l'Association.

Après débat, le projet de budget 2015 (hors investissement) est adopté à l'unanimité.

V : Élections d'un nouvel administrateur :

Mme Françoise RABAIN a démissionné de son poste d'administratrice pour des raisons personnelles. Le Président tient à la remercier du travail qu'elle a effectué pendant ses années de mandat en particulier à l'occasion des travaux 2013-2014. Il la remercie aussi pour le financement apporté pour rénover la petite salle à manger.

Conformément à l'article 5 des statuts, le Conseil a désigné M. Jacques BARRET, pour la remplacer, à titre provisoire, sous réserve de ratification par la présente Assemblée Générale.

Cette nomination est soumise au vote :

L'Assemblée approuve à l'unanimité cette candidature.

Le mandat de M. BARRET prendra fin au moment où devait normalement expirer le mandat de Mme RABAIN à savoir à l'assemblée générale de 2016.

VI : Information sur les travaux réalisés et à réaliser à Cannes :

Le Président présente les travaux réalisés à Cannes sur l'année 2014 et début 2015.

1ère tranche (oct. 13 à avril 14) - mise aux normes (handicapés, incendie, électricité, sécurité, sanitaires, cuisine, etc...) ;

- remise en état de la toiture, chauffage, façades, fenêtres, ravalement, VRD Eaux usées (non compris la climatisation),

- réfection de la totalité des chambres Nord,

- grande salle à manger et cuisine.

La réception des travaux s'est faite le 16 juin 2014.

Le montant des travaux de la **1ère tranche** a représenté un budget de 3 M € TTC (dont 400 k € de maîtrise d'œuvre et contrôles) répartis sur 2013 et 2014. Il reste à ce jour à payer 100 k € (factures pendantes et cautions à rembourser).

2ème tranche :

Les travaux suivants ont été réalisés au 1^{er} trimestre 2015 :

- réfection complète des chambres Sud (parquet, têtes de lit, placards, peinture, literie, décoration, etc),

- réfection des mobiliers du rez-de-chaussée.

- les salles de bain n'ont pas été refaites car il a été jugé que leur état ne le justifiait pas.

Ces travaux ont représenté 510 000 €.

ASSOCIATION POUR L'ADMINISTRATION DES ŒUVRES SOCIALES D'OUTRE-MER
(A.D.O.S.O.M)
www.adosom.fr

La 2ème partie de la 2ème tranche, votée et budgétée lors de l'assemblée générale 2014, sera engagée ultérieurement. Ils concernent : la passerelle, la terrasse, les clôtures, la façade, la chaussée, la réparation de l'escalier d'honneur, quelques travaux d'assainissement et la salle de bridge. Y seront ajoutés les travaux de réfection des canalisations de chauffage sud (suite à la fuite d'eau du 3ème étage d'avril 2015).

Le total de cette 2ème tranche aura ainsi représenté 2 M € TTC fin 2015.

La trésorerie actuelle (acquise par la vente de Menton) de l'ADOSOM sera juste capable d'engager et de payer les dits travaux.

VII : Points divers

Personnel : Le Président fait le point :

M Saez, Directeur de Cannes depuis avril 2014, a fourni un travail de grande qualité pour remettre en route le Windsor, que ce soit sur l'aspect des personnels comme sur l'entretien et le fonctionnement du bâtiment. Il reste à perfectionner dans les années à venir quelques points notamment le parc (entretien et nouvelles plantations) et la restauration.

Mme Montout secrétaire de Paris, licenciée en 2013, a attaqué l'Association aux Prud'hommes pour un montant global de 120 000 €.. L'affaire qui devait être jugée au fond le 7 octobre 2014, a été reportée, à la demande de Mme Montout, au 21 avril 2015. Le jugement devrait intervenir le 3 août prochain. L'assemblée renouvelle sa confiance au Président pour la bonne fin à donner à cette affaire.


Tarifs 2016 : le Président informe l'assemblée des tarifs 2016 votés par le Conseil d'Administration d'avril 2015. Une augmentation uniforme de 5 € a été appliquée sur chaque tarif.

A la question d'un adhérent regrettant cette augmentation, le Président répond que le rapport qualité/prix du Windsor reste encore « **imbattable** » et que les tarifs 2016 sont encore inférieurs à ceux de 2012 !!

Divers : Un nouveau document d'accueil des adhérents au Windsor a été acté par le Conseil et diffusé à tous les adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et lève la séance.

Le Président



A MASSA